



INAUGURATIONS

Retour sur l'inauguration du Pumptrack, du Sentier des Sources et du K'Banon.



URBANISME

Une envie de travaux ce printemps ? Nous vous orientons vers les démarches à accomplir.



FRELON ASIATIQUE

Comment ne pas le confondre avec le frelon européen ?

MAIRIE

39A, Grand'rue
68720 TAGOLSHEIM
Tél. : 03.89.25.41.34
Fax : 03.89.25.56.20

Horaires
Lundi 10h-12h et 16h-18h
Mardi 10h-12h
Mercredi fermée
Jeudi 10h-12h
Vendredi 10h-12h

Mail :
mairie@tagolsheim.fr
www.tagolsheim.fr



EDITO DU MAIRE

Chères Tagolsheimaises, chers Tagolsheimois,

Le journal L'Alsace dans sa page de couverture titrait « Tagolsheim, ça vous gagne » ! Que dire de plus ?

Quelle joie de vous avoir vus nombreux (si nombreux) lors de l'inauguration de notre tout nouveau **pumptrack**, du **sentier des sources** et du **K'banon** !

Il faut croire que l'odeur de l'asphalte neuf et celle des sous-bois fraîchement balisés a su vous séduire (ou était-ce la paëlla et la sangria ?).

Il y avait plus de casques que lors du Tour Alsace et plus de chaussures de randonnée que dans un catalogue Décathlon. C'est dire si l'évènement a mobilisé. Et pour cela, un immense merci.

Merci d'avoir partagé ce moment avec autant d'enthousiasme et de sourires. Il y avait une véritable « procession » comme si nous partions pour Compostelle et les enfants issus de l'école de VTT de Cawaltag (ou non) ont testé chaque virage comme s'ils préparaient les Jeux Olympiques, avec parfois même, des acrobaties dignes des plus grands. Il faut dire que le pumptrack a vite révélé les véritables cascadeurs parmi vous... et les futurs clients de nos sapeurs-pompiers...

Quant au sentier des sources, il a su séduire les promeneurs du dimanche et les explorateurs du samedi. Entre la faune, la flore, et les enfants qui couraient, l'ambiance était bucolique à souhait. Et oui, le panneau "sentier pédestre" n'a pas empêché quelques motos de s'y aventurer – on dira que c'était pour tester la signalétique.

Merci à toutes et à tous pour votre enthousiasme, votre bonne humeur, et vos applaudissements.

Ces aménagements ne sont pas juste des infrastructures : ce sont des lieux de rencontre, de partage, et parfois, de mollets qui tirent un peu.

Cette inauguration n'était pas qu'un moment festif, c'était surtout une belle preuve que, quand on crée pour les habitants, les habitants répondent présents.

Et franchement, voir notre village s'animer autour d'un projet commun, entre deux coups de pédales ou trois marches en forêts, c'est une fierté incommensurable que je partage avec toute l'équipe.

Alors continuez à pédaler, à marcher, à profiter... et à faire vivre notre belle commune.

Promis, le prochain projet n'impliquera pas de test d'effort physique (enfin... normalement).

À très bientôt sur les pistes ou dans les bois !

Votre maire,
Hervé Wermuth

Carnet

NAISSANCES

Kimyah, née le 14/04/2025 de Ryan HAROL et Deborah DI LELIO

Ambre, née le 30/04/2025 de Arnaud LECOMTE et Margaux RATUSZNAK

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE



Nous avons mis en ligne sur l'application mobile un sondage.

Nous aimerions beaucoup connaître vos avis sur les types de services que vous aimeriez avoir au sein de la commune.

C'est une seule question avec plusieurs choix de réponses possibles qui ne prend qu'une minute.

Cela nous permettrait ainsi d'orienter nos recherches et nos projets afin qu'ils répondent au mieux à vos attentes.

A VOS AGENDAS !

Lundi 30 juin : RDV à la salle polyvalente pour le prochain Don du Sang.



INAUGURATION PUMPTRACK-SENTIER DES SOURCES-K'BANON

M. Le Maire et le Conseil Municipal ont eu le plaisir de vous accueillir à l'inauguration officielle du Sentier des Sources et du Pumptrack le mercredi 7 mai 2025.

Malgré une météo mitigée, vous avez été plus de 150 personnes à nous rejoindre et nous accompagner pour l'inauguration, en premier lieu, du Pumptrack sur lequel nous avons pu admirer les prouesses des élèves de l'école de VTT CAWAL'TAG.

Les jeunes et les moins jeunes nous ont fait des démonstrations très impressionnantes pour nous montrer tout le potentiel de cette incroyable installation.



Nous avons ensuite, tous ensemble, pris la direction du sentier des sources.

Nous avons pu découvrir les nombreux panneaux informatifs et autres animations ludiques tout au long du parcours.

Ce sont 1500 mètres de nature, de calme et de bien-être qui sont au rendez-vous.



Merci à Sundgau'clic pour la couverture de cette manifestation et les nombreuses photos transmises.



Nous en profitons également pour remercier chaleureusement les élus qui ont fait le déplacement et ont donné de leur temps pour passer cette belle soirée tous ensemble : Gilles Frémiot, Président de la Communauté de Communes Sundgau, Fabien Schoenig, Maire d'Aspach, Michel Pflieger, Maire de Walheim, Germain Goepfert, Maire de Luemswiller, Marc Grentzinger, Pascal Kuhn et Sylvain Schreck, Adjoints au Maire de Tagolsheim ; et enfin Raymond Gutzwiller, ancien Maire de Tagolsheim (dont quelques uns sont présents sur la photo de droite).



INAUGURATION PUMPTRACK-SENTIER DES SOURCES-K'BANON

Nous avons terminé notre parcours par l'inauguration officielle du K'banon.

Cela fait maintenant quelques semaines que le K'banon a réouvert ses portes sous la direction de Sophie et Kévin, pour le plus grand bonheur des tagolsheimois et des visiteurs de la zone de loisirs.

La guinguette rencontre déjà un vif succès. Il est donc fortement recommandé de réserver pour déguster les bons petits plats qui sont préparés sur place.

Un coupé de ruban supplémentaire a été fait pour célébrer cette réouverture.



Nous nous sommes ensuite tous dirigés vers la salle communale où M. le Maire a fait un discours afin de mettre en valeur l'ensemble de ces nouveaux aménagements.

Ces beaux projets ont été constitués de nombreuses étapes et réalisés grâce à l'initiative et la mise en œuvre de plusieurs partenaires qui ont été mis à l'honneur et remerciés pour leur travail et leur investissement.

Nous avons fini cette triple inauguration par un moment convivial et chaleureux.

Sophie et Kévin nous ont gâtés durant cette soirée en nous faisant goûter leurs excellentes paëlla & sangria qui ont rencontré un grand succès.

Tout est parti jusqu'au dernier grain de riz et jusqu'à la dernière goutte !

Merci à tous pour votre présence et vos sourires encore et encore...





QUELQUES REGLES EN MATIERE D'URBANISME

Avec l'arrivée des beaux jours, les envies de travaux fleurissent également.

Votre projet nécessite-t-il une demande d'urbanisme en mairie ?

Nous vous répondons ici en image

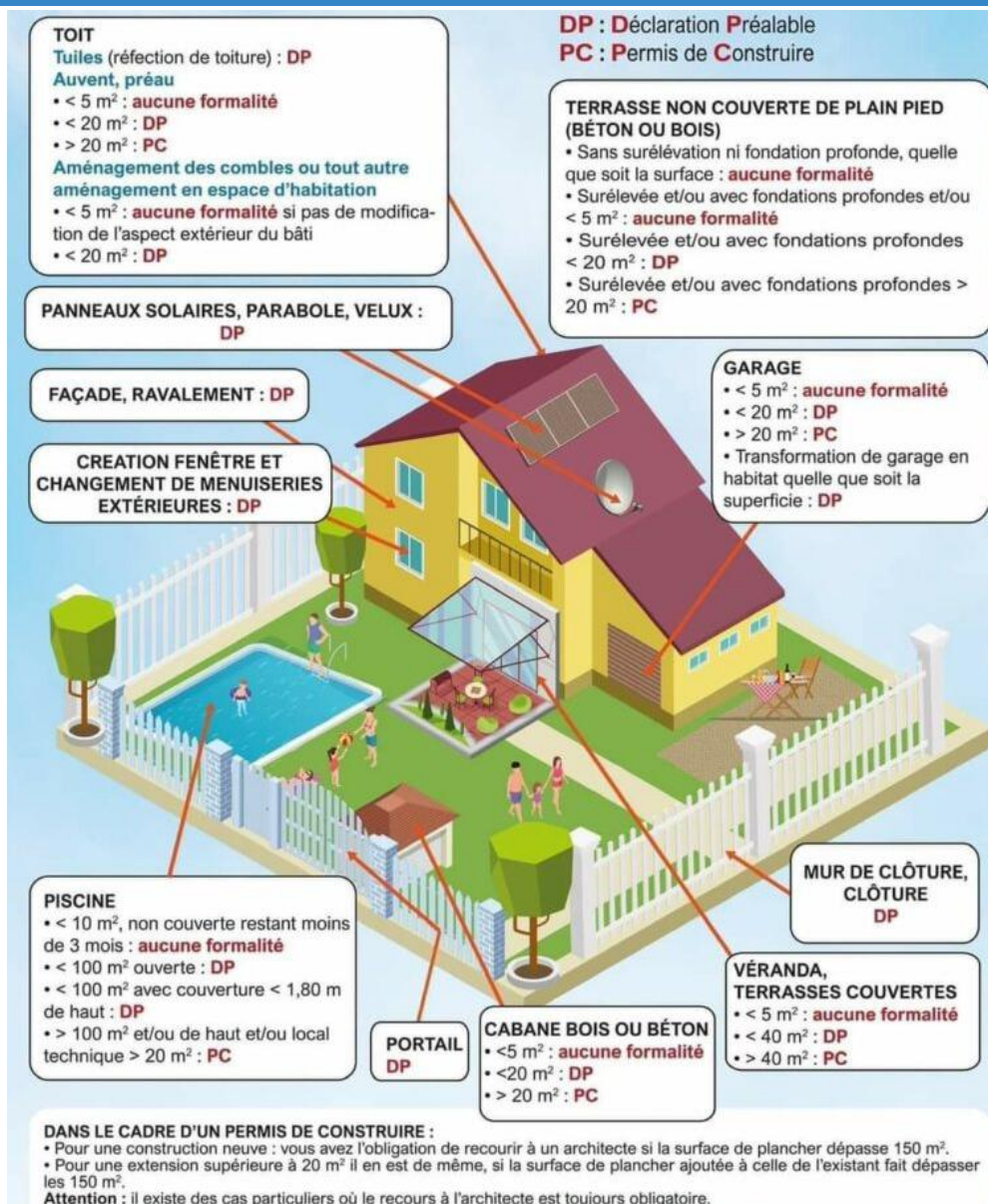


Toutefois, ce document est donné à titre indicatif, chaque cas étant particulier et la législation évoluant en permanence.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou à consulter la page dédiée sur le site service-public.fr -> Démarches et Outils ->

Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Ce service, toujours actualisé, a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier d'urbanisme.

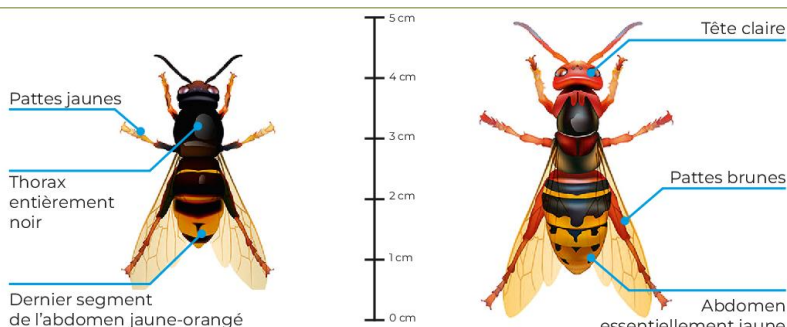


INFORMATION ANIMAL NUISIBLE : LE FRELON ASIATIQUE

On en parle beaucoup en ce moment mais ça y est, le frelon asiatique a élu domicile à Tagolsheim : vous êtes désormais plusieurs à en avoir constaté la présence chez vous.

Nous sommes sur le pont afin de limiter la propagation de cet insecte et de protéger nos abeilles. C'est d'autant plus important que c'est en cette période que les reines font leurs nids. Nous remettons à toutes fins utiles les photos pour les reconnaître et ne pas les confondre avec notre frelon européen.

Si nécessaire, nous vous remercions de signaler un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com ou à l'adresse suivante referentfa68@gmail.com, ou directement à la mairie.



Attention : ne pas s'approcher à moins de 5m!



SOIREE JEUX A LA SALLE POLYVALENTE

Venez en famille ou entre amis partager un moment de convivialité **vendredi 13 juin à partir de 19H30** à la salle polyvalente en participant à la **soirée Jeux de société** organisée par le Monde de Jeanne.

Cette soirée est dédiée à tous à partir de 7 ans. Une partie de loup garou sera organisée à partir de 21h30.

L'entrée est de 2€ par participant! Sauf si vous préférez faire un don solidaire (par participant) en produits d'hygiène neufs (savon, dentifrice, serviettes hygiéniques, etc...) ou d'habits (en bon état et propres) pour des **jeunes filles de 15 à 20 ans**.

Ces dons sont à destination des jeunes filles du foyer des Chaudronniers de Mulhouse.

L'association a en effet choisi de soutenir ce foyer d'accueil unique dans le département dédié exclusivement aux jeunes filles en situation de vulnérabilité. Sa mission est de favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle de ces jeunes jusqu'à leur majorité, tout en veillant à leur bien-être global.

Une petite buvette et de petites collations vous seront proposées sur place.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
ORGANISÉE PAR LE MONDE DE JEANNE

13 JUIN 2025
À PARTIR DE 19H30

L'ENTRÉE 2€ PAR PARTICIPANT
OU
DON(S) AU FOYER DES CHAUDRONNIERS
• Produits d'hygiène neufs (savon, serviettes hygiéniques...)
• Vêtements en bon état et propres
POUR JEUNES FILLES DE 15 À 20 ANS

DE 7 À 99 ANS

PARTIE DE LOUP GAROU À PARTIR DE 21H30

SALLE POLYVALENTE DE TAGOLSHEIM
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
IMPRIMÉ PAR EASYFLYER

Logos: Sundgau, Mairie de Tagolsheim, Quetsch, Alsace, Grand Est, Crédit Mutuel, Joueurs, Rotary, Eau Economie.

NUISANCES SONORES

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, etc...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

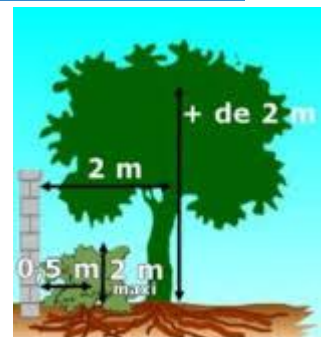


BRUITS
de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

HAUTEUR DES ARBRES A RESPECTER

Vous pouvez planter un **arbre de plus de 2 mètres** à condition de respecter une **distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine**.



Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine. Par contre, si l'**arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres**, vous devez respecter une **distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine**.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.



LES SAPEURS-POMPIERS VOUS CONSEILLENT

Comment bien réagir en cas d'accident de la circulation ?



Protéger

- Allumer les feux de détresse dès le ralentissement ;
- Se garer avec prudence sur la bande d'arrêt d'urgence pour porter assistance à quelqu'un. Attention : il est important d'éviter qu'un accident supplémentaire survienne et de ne pas gêner l'arrivée des secours ;
- Équiper tous les passagers avec les gilets jaunes de sécurité ;
- Mettre les passagers à l'abri à l'extérieur du véhicule, en sortant par les portières les moins exposées au danger, et se placer derrière les barrières de sécurité si elles existent, ou loin de la chaussée ;
- Sur route, baliser l'accident par un triangle à 30 mètres minimum et ce dans les deux sens de circulation, s'il est possible de le faire en toute sécurité (densité de circulation, visibilité, etc.) ;
- La nuit, éclairer les véhicules accidentés à l'aide des feux de route des autres véhicules présents.

Alerter : Alerter les secours le plus rapidement possible. Chaque minute compte !

Toujours prévenir les secours en composant le 18 ou le 112 depuis un téléphone fixe ou mobile. Sur l'autoroute, les voies rapides et les tunnels, des bornes d'appel d'urgence sont placées tous les 2km et sont disponibles 24h/24. Elles vous permettent d'être mis en relation avec le poste de contrôle de sécurité. L'appel est gratuit et géo-localisé.

Ne jamais penser qu'une autre personne a déjà alerté les secours. Garder son calme, être bref et précis :

- Décrire l'emplacement exact de l'accident, si cela est possible : nom de la route, sens dans lequel s'est produit l'accident ... (se référer aux panneaux, bornes, etc.) ;
- Mentionner le nombre, le type des véhicules accidentés et les éventuelles circonstances particulières ;
- Mentionner le nombre et l'état apparent des blessés.

Secourir

En attendant l'arrivée des secours, il est nécessaire d'assister les blessés sans risquer d'aggraver leur état.

- Laisser les victimes dans les véhicules, sauf en cas d'incendie ou autre risque ;
- Si la victime est inconsciente, desserrer ses vêtements, dégager ses voies respiratoires (nez et bouche) et la mettre en position [latérale de sécurité](#) ;
- En cas de besoin, réaliser un massage cardiaque ;
- En cas d'hémorragie abondante, [comprimer la plaie](#) ;
- [Couvrir les victimes](#) ;
- Parler aux blessés, les réconforter ;
- Demander aux passants de vous aider ou de s'éloigner.



EN TÊTE A TÊTE AVEC ...



... Mélanie et Gaëlle, de l'association « Le Monde de Jeanne »

Pourriez-vous nous expliquer comment est née l'association et ce qui vous a amenées toutes les deux à vous y investir ?

Toutes deux investies dans le rôle de parents d'élèves lors de la scolarité de nos enfants, nous avons souvent été sollicitées par des parents en difficulté par rapport à la prise en charge de leurs enfants différents (troubles DYS, HPI et autres difficultés).

Suite à ces nombreuses sollicitations et nos parcours personnels, nous avons décidé de créer la première journée « A la découverte du monde des DYS » en février 2020.

Le succès de cet événement nous a amenées, avec notre groupe de bénévoles, à créer l'association et à l'ouvrir à différentes thématiques liées à la santé au sein de la famille. C'est donc ainsi que l'association a vu le jour en juillet 2023., elle compte aujourd'hui 9 membres et 30 adhérents.

Pourriez vous nous expliquer ce que sont ces fameuses DYS ?

Les troubles DYS sont principalement :

la dyslexie (trouble de la lecture et de l'écriture, spécifique et durable),

la dysphasie (trouble du langage oral),

la dyspraxie (trouble développemental de la coordination),

la dyscalculie (trouble dans les apprentissages numériques),

la dysorthographe (trouble d'apprentissage dans l'acquisition et la maîtrise de l'orthographe).

Qui pourrait être intéressé ou concerné par l'association et comment peut-on la rejoindre ?

Toute personne de tout âge peut venir à l'association puisque l'association est tournée vers la santé et la famille. L'association possède un site internet <https://decouverte-du-monde-des-dys.webnode.fr>, (avec notre actualité, les projets en cours et un formulaire de contact et d'adhésion) ; ainsi qu'un mail monde2jeanne@gmail.com.

Nous habitons Tagolsheim et vous pouvez glisser un courrier au 9 impasse des orchidées chez Mélanie (GARCONNOT, Présidente) ou vous adresser à Gaëlle (GRENTZINGER, Vice-Présidente). N'hésitez pas à nous contacter, nous serions heureuses de vous accueillir et prendre en compte vos idées et vos envies.

Que peut-elle apporter aux enfants ou aux adultes concernés et par quels moyens ?

La santé concerne tous les membres de la famille. Nos projets ont pour but de sensibiliser le public sur différentes thématiques autour de la santé, nous souhaitons par l'association informer, accompagner, soutenir et divertir.

Nous gardons notre événement phare « A la découverte du monde des DYS » chaque année mais nous proposons d'autres projets autour de la santé en général et le bien-être / le bien vivre (marche pour la santé, fresque participative, conférence, marché de Noël et d'autres à venir).

Comment la Commune ou les habitants pourraient vous aider ou vous soutenir dans vos actions ?

Nous sommes heureuses de compter sur l'appui de la commune à chaque projet et c'est une grande chance. Comme toutes les autres associations du village, nous encourageons tous les habitants à venir participer aux projets qu'elles proposent et découvrir leurs actions.

Par exemple, nous convions toute la population à notre soirée Jeux de société le vendredi 13 juin à partir de 19H30 à la salle polyvalente.

Nous animerons différents jeux pour permettre à chacun de passer un moment convivial entre amis ou en famille, DYS et non DYS, grands ou petits, autrement dit nous vous attendons TOUS sans exception.